

essentiel, c'est sa mise en pratique, le "savoir-faire" en quelque sorte.

La méthode "PAC" (Analyse pédagogique et curriculaire du développement social et personnel) repose sur la réflexion qu'un certain minimum de connaissances sociales sont nécessaires pour adopter un comportement social convenable. Il est nécessaire de contrôler au début de l'observation en toute objectivité le niveau d'adaptation social et de le vérifier à plusieurs étapes, ainsi qu'à la fin de la période d'observation. L'examineur doit donc:

- 1) avoir un aperçu détaillé des capacités et des échecs du candidat, pour lui permettre d'établir un plan de travail pour rectifier des comportements entravant la socialisation de la personne handicapée.
- 2) faire des contrôles réguliers pour mesurer d'éventuels progrès dans des domaines déterminés.

(Le PAC reflète l'image sociale du handicapé mental et nous informe sur ses diverses composantes telles l'autonomie, la faculté de compréhension, l'adaptation sociale et encore sur ses occupations. Le test montre les lacunes dans l'éducation sociale et l'éducateur a ainsi la possibilité d'intervenir dans ce cas précis et si possible de les corriger).

Nous avons l'occasion de faire les apprentissages de ces divers comportements dans la vie de tous les jours, pendant les achats, lors des tâches ménagères, dans l'organisation des loisirs, etc.. Il est important de faire ces apprentissages en prenant référence sur la réalité concrète du résidant plutôt que d'adopter une méthode purement scolaire. Celle-ci serait stressante, pour le candidat et ne serait pas assez réaliste. Cependant on ne pourra pas éviter les méthodes éducatives pour certains apprentissages tels que le maniement de l'argent, apprendre à lire l'heure, etc..

La tâche principale du travail éducatif est toujours à notre avis, de renforcer et d'encourager le sens de la responsabilité propre de la personne handicapée. Cette responsabilité personnelle lui permettra d'avoir plus confiance en lui et de lui donner une plus grande indépendance vis-à-vis de tierce-personnes.

Retenons encore quelques lignes directrices:

- un contrat est passé entre les parties; le contenu est basé sur un projet individuel;
- le contact doit être gardé avec le milieu d'origine;
- on essaiera de maintenir la participation active de la personne concernée à l'élaboration des différentes phases du projet
- l'équipe aura des réunions régulières:  
Buts:
  - \* évaluer régulièrement les projets individuels;
  - \* remise en questions des apprentissages;
  - \* recherche continue de solutions de sortie adaptés;
  - \* révision régulière de la conception globale du projet.

## Quelques remarques finales

### a) Le projet en tant qu'expérience

L'action éducative en milieu ouvert est donc d'abord une réponse pratique à des besoins concrets.

En tant que première expérience, elle constitue néanmoins un terrain de recherche permettant la mise en oeuvre de nouvelles conceptions dans la prise en charge des personnes handicapées et qui respectent au maximum leur revendication d'indépendance et d'autonomie.

Pour ce faire, il nous faudra au fur et à mesure de l'évolution du projet:

- structurer la pratique quotidienne;
- élaborer des aides techniques et un mode d'intervention du personnel approprié à cette nouvelle forme d'aide;
- répercuter ce nouveau mode d'approche au niveau des autres structures de logement;